

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction des habitats naturels en place lors de la construction du collège et de ses annexes (internat, gymnase, logements, cour, parking, aménagements routiers pour l'accès)

Altération Préciser : Une partie des habitats sera altérée pour l'aménagement des espaces verts, des noues et des bassins de rétention.

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Ingénieure écologue

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Septembre 2023 - août 2025
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Occitanie

Départements : Pyrénées-Orientales

Cantons :

Communes : Claira

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser : voir p. 172 - 212

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir p. 125 - 148 et p. 172 - 212

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : compte rendu par un gestionnaire d'espaces naturels (CEN) via convention avec le CD86

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à TOULOUSE le 01/06/2023
Votre signature

La Directrice Générale
Murielle CURTIL-ROSSILLON

PYRÉNÉES-ORIENTALES
AMÉNAGEMENT-SPL
Les Bureaux du Parc
Allée de Barcelone - Bâtiment C
66350 TOULOUSE



Tableau 1 : Espèces principales faisant l'objet de la demande de dérogation.

Compartiment	Espèce	Destruction d'individus	Nombre d'individus	Destruction d'habitat	Surface d'habitat	Perturbation intentionnelle	Impact résiduel
Oiseaux	Cochevis huppé (<i>Galerida cristata</i>)	Non	-	Oui	6,5 ha	Non	Modéré
	Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>)	Non	-	Oui	6,5 ha	Non	Modéré
	Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>)	Non	-	Oui	7,5 ha	Non	Modéré
	Serin cini (<i>Serinus serinus</i>)	Non	-	Oui	7,5 ha	Non	Modéré
	Cisticole des jons (<i>Cisticola juncidis</i>)	Non	-	Oui	6,5 ha	Non	Modéré
	Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	Non	-	Oui	7,3 ha	Non	Faible
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Non	-	Oui	7,3 ha	Non	Faible
Reptiles	Lézard ocellé (<i>Timon lepidus</i>)	Oui	0-2	Oui	7 ha	0-2 individus	Fort
	Psammodrome d'Edwards (<i>Psammodromus edwardsianus</i>)	Oui	0-2			0-2 individus	Modéré
	Couleuvre de Montpellier (<i>Malpolon monspessulanus</i>)	Oui	0-2			0-2 individus	Faible
Insecte	Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	Oui	0-2	Oui	7 ha	0-2 individus	Modéré

Tableau 2 : Espèces secondaires faisant l'objet de la demande de dérogation.

Compartiment	Espèce	Destruction d'individus	Nombre d'individus	Destruction d'habitat	Surface d'habitat	Perturbation intentionnelle	Impact résiduel
Mammifère	Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>)	Oui	0-1	Oui	9 ha	0-1 individu	Très faible
Oiseaux	Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i>)	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Coucou geai (<i>Clamator glandarius</i>)	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Fauvette orphée (<i>Sylvia hortensis</i>)	Non	-	Oui	7,8 ha	Non	Très faible
	Œdicnème criard (<i>Burhinus oedicephalus</i>)	Non	-	Oui	7,3 ha	Non	Très faible
	Pipit rousseline	Non	-	Oui	7,3 ha	Non	Très faible

Compartiment	Espèce	Destruction d'individus	Nombre d'individus	Destruction d'habitat	Surface d'habitat	Perturbation intentionnelle	Impact résiduel
	<i>(Anthus campestris)</i>						
	Bruant zizi <i>(Emberiza circlus)</i>	Non	-	Oui	7,8 ha	Non	Très faible
	Bruant proyer <i>(Emberiza calandra)</i>	Non	-	Oui	7,8 ha	Non	Très faible
	Chardonneret élégant <i>(Carduelis carduelis)</i>	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Buse variable <i>(Buteo buteo)</i>	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Faucon crécerelle <i>(Falco tinnunculus)</i>	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Pinson des arbres <i>(Fringilla coelebs)</i>	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Pouillot de Bonelli <i>(Phylloscopus bonelli)</i>	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
	Rougegorge familier <i>(Erithacus rubecula)</i>	Non	-	Oui	0,5 ha	Non	Très faible
Reptiles	Couleuvre à échelons <i>(Zamenis scalaris)</i>	Oui	0-2		-	0-2 individus	Très faible
	Tarente de Maurétanie <i>(Tarentola mauritanica)</i>	Oui	0-5		-	0-5 individus	Très faible
	Lézard catalan <i>(Podarcis liolepis)</i>	Oui	0-5	Oui	7,5 ha	0-5 individus	Très faible
Amphibiens	Crapaud calamite <i>(Bufo bufo)</i>	Oui	0-2	Non	-	0-2 individus	Très faible
	Crapaud épineux <i>(Bufo spinosus)</i>	Oui	0-2		-	0-2 individus	Très faible
	Discoglosse peint <i>(Discoglossus pictus)</i>	Oui	0-2		-	0-2 individus	Très faible